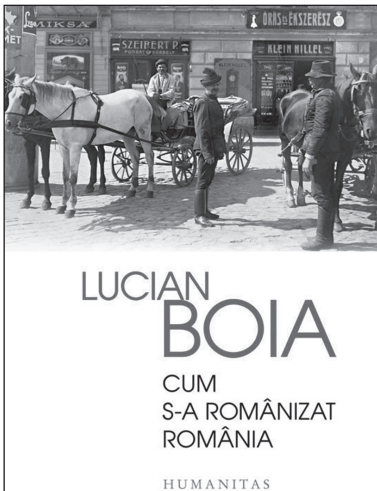

CONCERTATIO

Les Roumains sont-ils différents des autres peuples ?

IOAN BOLOVAN
LIANA LĂPĂDATU



LUCIAN BOIA, *Cum s-a românizat România*
(Comment la Roumanie s'est roumanisée)
Bucarest, Humanitas, 2015.

DANS UN ouvrage publié en 2015 – *Cum s-a românizat România* (Comment la Roumanie s'est roumanisée), Bucarest, Humanitas, 2015, 139 pages –, Lucian Boia affirme : « Chaque peuple a sa propre expérience avec 'les autres'. Il y en a cependant peu qui soit aussi intenses que celle des Roumains. Situé dans une région 'ouverte', qui a été longtemps assez vaguement structurée, l'espace roumain actuel a connu une diversité de dominations politiques et d'infusions ethniques et culturelles » (p. 5). Le présent volume, comme d'autres ouvrages de Lucian Boia, est réalisé d'une manière qui peut induire aussi bien aux spécialistes qu'au grand public l'idée que les Roumains seraient uniques non seulement par leur nature – chaque nation étant unique par rapport à ses voisins –, mais surtout dans un sens négatif, cultivant beaucoup plus constamment que d'autres peuples des traits de caractère ou des comportements blâmables. Il paraît que les Roumains seraient, aux yeux du professeur Lucian Boia, beaucoup plus damnables

Ioan Bolovan

Chercheur au Centre d'Études Transylvaines de l'Académie Roumaine, professeur à l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca.

Liana Lăpădatu

Chercheuse au Centre d'Études Transylvaines de l'Académie Roumaine.

que les autres, ils seraient « les champions » de certaines manifestations qui les rendent particuliers aussi bien dans le passé que dans le présent.

Nous nous permettons de formuler une autre réponse à cette subtile insinuation de Lucian Boia, à savoir que les Roumains seraient « la bête noire » de l'Europe, démonstration que l'auteur conduit avec habileté, et parfois même avec des arguments crédibles à première vue, jusqu'à forger une image négative de nos concitoyens et de l'État roumain. Nous sommes convaincus et espérons fournir suffisamment de preuves à l'appui de la thèse que les Roumains n'ont été ni pires ni meilleurs que les Hongrois, les Allemands, les Polonais, les Français etc., et que la Roumanie s'est roumanisée de la même manière que la Hongrie s'est magyarisée, la Pologne s'est polonisée, la France s'est francisée etc.

Du point de vue méthodologique, Lucian Boia a de temps en temps recours au comparatisme, surtout lorsqu'il évoque les comportements des autres peuples, qui ne semblent pas « nocifs » sous l'aspect de la « correction politique », correction dont il parle d'ailleurs à la page 8. Cependant toutes les fois que les Roumains (de manière individuelle ou collective) ont commis des faits plus ou moins répréhensibles, l'auteur fait preuve d'amnésie, laissant croire que les Roumains seraient les seules en histoire capables d'attitudes et d'actions situées à ou au-delà de la limite de l'humanité. Éloquent à ce propos est le fait que ce n'est qu'à la page 40 (donc après avoir parcouru presque un quart de cet ouvrage) que Lucian Boia fait un premier parallèle entre les Roumains et d'autres nations, en comparant la politique de Spiru Haret dans le domaine de l'enseignement – selon laquelle la formation des futurs citoyens devait mettre l'accent sur la bonne connaissance de la langue roumaine et sur l'amour pour la patrie – au *Kulturkampf* initié sous le second Reich par le chancelier Bismarck, durant les années 1880. L'appareil critique apparemment riche et les notes en bas de page qui renvoient à la littérature de spécialité et à des fonds d'archives confèrent à ce livre le statut d'ouvrage scientifique, n'étant plus qu'un recueil d'essais, comme d'autres ouvrages du même auteur.

En parlant des Roumains transylvains ayant émigré dans le Vieux Royaume avant l'Union de 1918, Lucian Boia commet une grave erreur en soutenant que « l'historien est ainsi dépourvu de la possibilité d'établir – autrement que de manière très approximative – le nombre précis (nullement négligeable) de Roumains transylvains étant passés en Roumanie » (p. 15). S'il ne connaît pas les sources statistiques relatives à la Transylvanie, il aurait toutefois pu faire un minimum d'effort pour se documenter ou demander au moins l'avis d'un spécialiste de l'histoire de la Transylvanie, ce qui lui aurait permis d'apprendre que, pour l'intervalle de 1899 à 1913, donc la période qui a connu le plus massif processus de migration de Transylvanie vers la Roumanie ou vers d'autres pays, nous disposons d'une source statistique précieuse élaborée par les autorités hongroises

(*Magyar Statisztikai Közlemények*, nouvelle série, vol. 67, Budapest, 1918). Ce volume présente à la page 30-31 la situation des émigrants de Transylvanie vers la Roumanie, qui ont déclaré le roumain comme langue maternelle et dont le nombre parvient à environ 170 000 pour l'espace temporel compris entre 1899 et 1913. Par conséquent, Lucian Boia réussit dès le début à mystifier la vérité historique, soit en ignorant les sources minimales de documentation pour l'un ou l'autre des aspects discutés dans son ouvrage (même si dans nombre de cas l'auteur prononce des sentences définitives, qui le déqualifient parmi les spécialistes), soit en occultant des sources historiographiques roumaines ou étrangères qu'il devrait normalement connaître. Le volume susmentionné est une mine précieuse de données statistiques sur le phénomène de la migration de Transylvanie entre 1899 et 1913 (contenant même le nombre de ceux qui étaient revenus du Vieux Royaume ou d'Amérique, le niveau socioprofessionnel des migrants, leur distribution par sexes etc.).

En parlant de la composition ethnoconfessionnelle de la ville de Bucarest, Lucian Boia « s'étonne » que de 1899 à 1912 les Roumains n'eussent représenté que 65,54 % respectivement 70 % de la population totale de la capitale. Il existe des données statistiques relatives à d'autres capitales européennes, qui prouvent que la situation était la même pour la période cible. Quel est à présent le pourcentage de vrais Londoniens sur la population totale de Londres ? L'auteur se contredit d'une page à l'autre : « Le plafond des étrangers est atteint vers 1900, au bout de quelques décennies d'intense modernisation du pays, principalement du segment citadin. Le besoin en personnel qualifié, dans les domaines les plus divers, connaît un maximum durant cette période, de sorte que de nombreux étrangers décident de s'établir en Roumanie. Vers le milieu du XIX^e siècle, la grande majorité des médecins état étrangère » (p. 20-21). Pour qu'à la page suivante, l'historien découvre qu'en 1899, sur 368 médecins recensés, 277 (75,27 %) étaient Roumains !

À la fin du sous-chapitre « Les Roumains et les Étrangers », l'auteur précise que « en 1900, la Roumanie se situait sur la 2^e place en Europe en ce qui concerne le pourcentage des étrangers établis dans le pays : 79 sur 1 000 habitants », à grande distance de pays comme Danemark, Belgique, France, Autriche etc. « C'est la preuve de la grande attractivité qu'exerçait la Roumanie à cette époque-là » (p. 23-24). La Roumanie, qui était fermement entrée après 1859 sur la voie de la modernisation avait besoin de main d'œuvre hautement qualifiée, de spécialistes dans différents domaines. Cependant, suivant le mécanisme « pull and push » qui règle le phénomène migratoire, la catégorie « pull » devait inclure plus d'un facteur pour stimuler une émigration consistante vers la Roumanie, et non seulement une migration de spécialistes très nécessaires au développement du pays, mais aussi une émigration de catégories socioprofession-

nelle secondaires ou plus modestes, sans parler de celle des gens ordinaires. Nous pensons que l'auteur aurait pu évoquer ici la traditionnelle hospitalité roumaine, attestée à l'époque moderne par un grand nombre de voyageurs ayant traversé l'espace roumain. Si les autorités ainsi que les Roumains ordinaires n'avaient pas fait preuve de tolérance à l'égard des étrangers immigrés, si ceux-ci n'avaient pas senti pouvoir y vivre en paix et en sécurité, seraient-ils restés en si grand nombre en Roumanie ? Assurément non, et cet aspect doit être souligné.

En discutant la question de l'État national unitaire pendant l'entre-deux-guerres, Lucian Boia « s'étonne » que le syntagme « État national unitaire » eût été inscrit dans la Constitution de 1923, étant donné que les Roumains ne représentaient que 71,9 % de la population totale de la Roumanie (p. 53). La Roumanie ne s'est distinguée des autres pays sous cet aspect non plus. Ainsi, selon le recensement de 1931, les Polonais représentaient 68,9 % de la population de la Pologne, alors qu'en 1930 les Tchèques et les Slovaques constituaient seulement 66,2 % du total de la population de la Tchécoslovaquie. La Hongrie connaissait une situation plus homogène, les Hongrois représentant 92,1% du total de la population, du fait que le Traité de Trianon du 4 juin 1920 leur avait laissé le territoire qui se superposait sur les frontières du bloc ethnique de la Hongrie proprement dite.¹ D'une manière subtile, mais manifestement malicieuse, l'auteur s'arrête à la façon dont une bonne partie de l'historiographie roumaine a présenté la formation de l'État national unitaire roumain comme quelque chose qui coule de source. Pourquoi serait-il faux ? Le professeur Boia ne connaît-il pas l'historiographie italienne ou allemande ? Les mêmes tendances que celles constatées dans le cas des Roumains peuvent être identifiées pour les écrits historiques des XIX^e-XX^e siècles dans les historiographies occidentales.

Essayant d'émettre une sentence au sujet des caractéristiques démographiques de la Roumanie dans l'entre-deux-guerres et de son fonctionnement, l'historien soutient d'une manière générale et extrêmement simpliste que « la Grande Roumanie reprend la philosophie centralisatrice du Vieux Royaume ; rien de l'acceptation des individualités régionales » (p. 54). Si nous pouvons être d'accord jusqu'à un certain point avec cette affirmation, ce n'est pas le cas d'une autre, selon laquelle Ion Antonescu aurait été le seul à vouloir vraiment unifier la législation de ce qui restait de la Grande Roumanie. Le Code civil autrichien est généralement resté en vigueur en Transylvanie jusqu'en 1943 ! Le Code civil roumain a commencé à être appliqué en Transylvanie à peine à partir du 15 septembre 1943, en vertu de la loi n° 389 du 22 juin de la même année.² Certes, l'existence d'un centralisme suffocant dans la pratique politique et administrative de la Roumanie parachevée est incontestable. Cependant ce n'est pas correcte de seulement accuser... L'auteur admet à juste titre que le sort démographique des minorités suit généralement le même trajet partout dans le

monde, que « la nation ronge les minorités et tend vers l'homogénéisation ; ne soyons pas hypocrites et faire semblant que cette situation a été rencontrée uniquement en Roumanie ». Un livre moins récent³, mais extrêmement actuel par les analyses qu'il entreprend et par ses conclusions, nous montre que les autres pays européens ont connu des tendances similaires, qu'il s'agisse du XIX^e siècle, celui des « nationalités », ou du XX^e siècle, celui des « extrêmes ».

L'historien ne rate pas l'occasion de lancer des attaques à l'adresse de l'une des synthèses les plus récentes d'histoire de la Transylvanie, publiée sous l'égide du Centre d'Études Transylvaines à Cluj-Napoca. Réalisation d'exception, selon les comptes-rendus parus dans le pays et à l'étranger, cette synthèse d'*Histoire de la Transylvanie* en trois volumes (publiée de 2003 à 2008 en roumain et en anglais) compte environ 1 500 pages et a été coordonnée par l'académicien Ioan-Aurel Pop, Thomas Năgler et András Magyari, avec un collectif formé de spécialistes roumains, hongrois, allemands et juifs. C'est, à notre escient, un projet unique en Roumanie, en Hongrie, en Allemagne ou en Autriche. Les auteurs ont essayé de reconstituer *sine ira et studio* l'histoire de cette partie du pays depuis l'antiquité à l'union de la Transylvanie à la Roumanie. L'intention des auteurs a été principalement de reconstituer les événements les plus importants ayant marqué le passé de cette province, évitant les interprétations qui depuis plusieurs décennies, voire des siècles, ont suscité de vives polémiques entre les historiographies roumaine, hongroise ou allemande. Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils en avaient fait abstraction, mais ils ont cherché les éléments communs, ceux qui ont uni principalement les habitants de Transylvanie, qu'ils soient roumains, hongrois, allemands etc. Sans contourner les différences, les différends ou les conflits, ils les ont approchés sans ostentation, en appréciant la spécificité de chacun, mais aussi avec un désir d'équilibre et d'objectivité. Il est vrai que tant cet ouvrage que la synthèse rédigée par l'académicien Ioan-Aurel Pop et le sous-signé en 2013 s'arrêtent à l'Union de 1918, ne faisant que quelques évaluations succinctes du destin de la Transylvanie au sein de la Roumanie. À l'interrogation de Lucian Boia, à savoir si l'union a signifié pour la Transylvanie « la fin de l'histoire », nous nous permettons de répondre par une autre interrogation : le fait d'avoir publié un livre sur les germanophiles de Roumanie avant et pendant la Grande Guerre pourrait-il signifier que les autres camps n'ont pas existé ? Les germanophiles étaient, sans doute, une minorité dans le champ de la vie politique et publique roumaine, tandis que les partisans de l'Entente dominaient l'espace public et ont été majoritaires (également) en été de 1916. M. Boia travaille probablement à un pareil livre sur les ententophiles, tout comme nous envisageons de continuer la synthèse d'histoire de la Transylvanie pour couvrir aussi les périodes de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre. Ces projets individuels et collectifs verront certainement le jour à un moment donné...

Une ample analyse du comportement intégrateur des autorités à l'égard des minorités et de leurs tendances centrifuges révèle la complexité de la période de l'entre-deux-guerres aussi bien chez nous que dans le reste de l'Europe. Évoquant l'immixtion de l'État roumain dans les questions identitaires des minorités et l'illustrant par « l'aide » donné aux Allemands ou aux Juifs magyarisés avant 1918 pour qu'ils redécouvrent leur identité, Lucian Boia déplore uniquement le sort des Hongrois, oubliant complètement qu'il fallait montrer la même compassion à l'égard des Slovaques, des Souabes, des Juifs ou des Roumains magyarisés au fil des siècles suivants : « en effet, une grande partie des Hongrois avaient différentes origines, plus ou moins rapprochées, ce qui ne les a toutefois pas empêchés de devenir Hongrois ; il aurait été convenable que chaque individu ait le droit de décider de sa propre identité » (p. 71). Mais les Roumains de Transylvanie ont-ils toujours eu l'occasion de décider de leur propre identité ? À partir du milieu du XIV^e siècle, suite aux mesures prises par le roi Louis I^{er} en 1366, l'appartenance à la noblesse catholique est de plus en plus encouragée, de sorte que les Roumains commencent à disparaître des assemblées des états de la Transylvanie et seront petit à petit marginalisés du point de vue politique et social. Ce processus sera parachevé en 1437 par la *fraterna unio* et au XVI^e siècle par l'*unio trium nationum*. Après la Réforme religieuse du milieu du XVI^e siècle, la tolérance religieuse a été instituée en Transylvanie, qui devient ainsi le premier État en Europe à reconnaître comme officielles les confessions romano-catholique, calviniste, luthérienne et unitarienne, embrassées presque en exclusivité par les Hongrois, les Saxons et les Sicules. Quant aux Roumains, ils restaient, malheureusement, de par leur religion orthodoxe également, en dehors du système des trois nations (états politiques) privilégiées et des quatre religions acceptées, étant ainsi réduits à une condition d'infériorité politique, économique et culturelle. Ce n'est donc pas étonnant qu'une grande partie de l'élite politique roumaine et parfois même des gens ordinaires aient migré au sud et à l'est des Carpates, dans les États roumains de Valachie et Moldavie, où ils ont pu s'affirmer à tous les niveaux et à préserver leur identité roumaine par l'intermédiaire de leur confession orthodoxe. Ce n'est pas moins vrai qu'une partie de la noblesse roumaine, qui n'avait pas cédé pendant les siècles antérieurs aux pressions de la royauté hongroise de se convertir au catholicisme, a embrassé par ailleurs l'une des nouvelles confessions réformées (au Pays de Hațeg, au Maramureș, à Chioar etc.).

UN LECTEUR non-avisé reste perplexe à la fin du sous-chapitre « La roumanisation à travers l'école », à cause des associations dangereuses que fait Lucian Boia et de ses interprétations tendancieuses, qui ne tiennent pas compte de l'esprit et de la terminologie de l'époque, transmettant de fausses conclusions au sujet de plusieurs personnalités de la science et de la vie publique

roumaine, tenues en haute estime même par des étrangers (Lucian Boia paraît être le seul à ne pas connaître le comportement démocratique et humaniste du personnage incriminé). Ainsi, participant le 19 novembre 1935 à une conférence concernant les résultats du processus de soutien porté aux minorités dénationalisées avant 1918 pour qu'elles puissent retrouver et fortifier leur identité et apprendre la langue roumaine, l'illustre statisticien Sabin Manuilă, directeur de l'Institut central de Statistique, *aurait dit* (nous tenons à souligner ces mots du fait que Lucian Boia, tout en donnant deux citations du discours de Sabin Manuilă, n'indique pas la source) :

Il y a deux régions et deux problèmes distincts, dit-il : la frontière occidentale et le pays des Sicules. Les approches doivent être différentes. « Le problème de la Frontière occidentale est la purification de cette frontière sur une zone de 100 km et ne peut se réaliser que par l'extirpation de l'élément hongrois. » Cette zone devra être colonisée, soit-il par un échange de population, en faisant venir des Roumains de Hongrie. Cela sonne mal et, au moins de nos jours (tout en sachant où allaient conduire de telles exhortations), très inquiétant : purification, extirpation... D'autre part, continue Manuilă, « l'attitude envers les Sicules doit être plus conciliante, car elle conduira, étant donné qu'ils ont de par leur nature un penchant pour ce qui est roumain, à une assimilation graduelle, avec leur assentiment. Ce n'est pas une politique d'agression qui s'impose, mais une politique d'assimilation pacifique ». Qu'il s'agisse d'extirpation ou d'assimilation, les Hongrois devaient disparaître. Il faut, évidemment, tenir compte de la distance entre les paroles et les faits ; la situation, en ce qui concerne les Hongrois, n'allait pas être celle-là. (p. 75)

Le professeur Lucian Boia joue beaucoup trop facilement avec les mots, ce qui, dans ce cas-ci, est extrêmement grave. Il suggère, de manière intentionnellement confuse, quelque chose de très sérieux à l'adresse de Sabin Manuilă, qu'il a d'ailleurs lui-même caractérisé comme « un remarquable professionnel, mais aussi comme un nationaliste transylvain » (p. 74-75). Quelles sont les connotations abominables liées à ce « nationaliste transylvain », Lucian Boia nous laisse le découvrir nous-mêmes. Certes, il a pris la tâche, par son œuvre scientifique, par ses efforts d'organiser le système médical et la démographie roumaine, d'améliorer le niveau de vie de la population de Roumanie, de conférer à la démographie également le statut d'arme de lutte contre le révisionnisme (hongrois et non seulement). Aussi bien pendant la guerre que dans la période de préparation de la documentation historique, statistique et ethnographique pour la Conférence de Paix de Paris, Sabin Manuilă s'est servi de son expertise scientifique comme un vrai militant pour les droits de la nation roumaine. Aussi la phrase de Lucian

Boia, que nous reprenons dans ce qui suit, nous paraît-elle issue non pas de l'ignorance, mais bien d'autres raisons : « Qu'il s'agisse d'extirpation ou d'assimilation, les Hongrois devaient disparaître. » Lucian Boia ne saurait-il pas que Sabin Manuilă a fictivement embauché à l'Institut central de Statistique (après 1940) des centaines d'intellectuels juifs pour les protéger, pour qu'ils ne fussent pas envoyés dans des camps de travail, où ils auraient subi des humiliations et des privations ? Ou bien que le même Sabin Manuilă a aidé un grand nombre de familles juives de Bucarest, Arad etc. à sauver partiellement ou intégralement leurs biens pendant les années troubles de la guerre ? Il existe suffisamment de documents en ce sens dans le fonds personnel Sabin Manuilă conservé aux Archives nationales. Serait-il possible que Sabin Manuilă fût tellement inhumain en temps de paix, en 1935, qu'il conçut l'élimination physique des Hongrois de la frontière occidentale, et tellement humain en temps de guerre et de dictature ? Lucian Boia avait le devoir moral d'expliquer que le terme *extirpation*, utilisé probablement par Manuilă, signifiait à cette époque-là dislocation territoriale et n'avait nullement le sens insinué dans ce livre, d'extermination de la minorité hongroise. Comment Sabin Manuilă aurait-il pu être accueilli aux États-Unis en 1947, après avoir réussi à s'enfuir d'une Roumanie en train de devenir communiste, et même devenir consultant du Bureau de recensement de ce pays, s'il avait pensé et agi de la manière présentée sans nul remords par Lucian Boia ? J'ai publié il y a plusieurs années un document élaboré sous la direction de Sabin Manuilă à l'automne de 1941, après la dissolution de la Grande Roumanie, qui contenait quelques idées sur la possible homogénéisation ethnique de la Roumanie par un échange total et obligatoire de population avec les pays voisins. D'ailleurs, à la suite de l'accord de Craiova, en septembre 1940, la Roumanie et la Bulgarie ont dû mettre en pratique ce principe d'échange réciproque de population. C'était, à cette époque-là, une variante relativement raisonnable de résoudre les problèmes des minorités centrifuges, et elle avait été appliquée dès 1923, sous le contrôle de la Ligue des Nations, par la Turquie, la Grèce et la Bulgarie, suite aux négociations de Lausanne. Après la Deuxième Guerre mondiale, entre 1945 et 1948, des États comme la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie ou la Yougoslavie ont expulsé, parfois de manière brutale, des millions d'Allemands, avec l'accord et quelquefois à l'instigation des démocraties occidentales. Heureusement, la Roumanie n'y a pas eu recours. Il est vrai que, à partir de janvier 1945, comme dans d'autres pays d'Europe centrale, des dizaines de milliers d'Allemands adultes, principalement des hommes, ont été déportés pour quelques années dans l'Union Soviétique. Cependant pourrait-on mettre sur pied d'égalité la politique unilatérale de déracinement forcé de plusieurs millions d'Allemands des pays susmentionnés et les plans théoriques de Manuilă

d'échange total et obligatoire de population avec les pays voisins, sous le contrôle de la Ligue des Nations ou d'autres organisations internationales, en vertu des accords bilatéraux et avec préparation préalable ?

Pour ce qui est du rattachement de la Transylvanie du Nord-Ouest (et non pas de l'Ardeal du Nord, comme le mentionne Lucian Boia, puisque le territoire cédé à la Hongrie par le Diktat de Vienne contenait aussi des régions vastes de Crişana, Sătmar, Maramureş – autrement dit du Partium, l'Ardeal ayant une autre connotation géographique-administrative et historique) à la Roumanie, en mars 1945, l'historien Lucian Boia fait d'autres affirmations, tout aussi choquantes : « Le retour de l'Ardeal du Nord entre les frontières de la Roumanie, acte de justice selon l'interprétation roumaine, a été une décision que les puissances victorieuses dans la guerre ont prise de commun accord après de nombreuses hésitations. En fait – en renonçant aux interprétations simplistes –, les Hongrois aussi, et non seulement les Roumains, peuvent invoquer des droits sur la Transylvanie » (p. 96).

Malheureusement pour l'auteur, la documentation insuffisante ou l'utilisation ad hoc de certaines informations tirées de la littérature de spécialité, sans les avoir passées au préalable par le filtre de l'analyse critique et sans consulter d'autres ouvrages, qui offrent une vision différente de l'histoire contemporaine, l'ont conduit à commettre des erreurs de datation et d'interprétation qui occultent la vérité historique. Ainsi, en parlant de l'année où la Région autonome hongroise a disparu de la carte et la Roumanie est revenue, du point de vue administratif, au découpage territorial par départements, Lucian Boia commet une erreur : il ne s'agit pas de l'an 1966, comme il l'affirme à la page 105, mais de 1968 ; tout comme le fait de parler à la page 111 de la population roumaine établie « dans les villes du département de Bihor en 1966 » montre la même connaissance superficielle de l'histoire contemporaine de la Roumanie.

L'auteur se permet d'émettre des sentences définitives et de faire des caractérisations tendancieuses au sujet de quelques personnalités et événements historiques. Ce qui nous paraît encore plus grave, c'est qu'en se mettant à déplorer le sort de la minorité hongroise de Roumanie, avec une empathie qui dépasse les limites du normal, Lucian Boia affirme à mauvaise escient, en confondant même les dénominations correctes, qu'« à l'Université Babeş-Bolyai les professeurs hongrois se voient obligés d'enseigner en roumain, l'enseignement en hongrois étant rencontré uniquement à la Faculté de Langue hongroise » (p. 108). D'abord, l'Université Babeş-Bolyai n'a jamais eu une Faculté de Langue hongroise, mais à la Faculté de Philologie (ou de Lettres, comme elle s'appelle actuellement) il a existé et continue d'exister un programme de licence en hongrois, un programme d'ethnologie en hongrois etc. Même pendant la dernière décennie d'existence du régime nationaliste, quand Ceauşescu a exacerbé (parfois

en réponse aux provocations de Budapest) le discours nationaliste et que la voie vers une politique purement roumaine était largement ouverte, comme l'affirme Lucian Boia à la page 106, à l'Université Babeş-Bolyai il y avait des programmes d'études de licence enseignés complètement (et par ailleurs de manière prépondérante) en hongrois. Dans l'année universitaires 1982-1983, par exemple, 18 étudiants roumains et deux étudiants hongrois étaient inscrits en I^e année à la Faculté d'Histoire et Philosophie de l'Université Babeş-Bolyai, à la section histoire-philosophie. Les deux collègues hongrois ont étudié intégralement en hongrois, excepté le cours d'histoire ancienne de la Roumanie, donné à cette époque-là par le réputé historien Hadrian Daicoviciu. À partir de l'été 1983, le Ministère de l'Enseignement n'a plus permis l'existence de formations/groupes d'études de moins de sept étudiants. Cette mesure concernait en général tous les cours et les séminaires spéciaux et n'a pas visé directement la minorité hongroise. Ceci signifiait que le professeur ne pouvait donner de cours, qu'il s'agisse d'histoire ou d'une autre spécialisation, en roumain ou en hongrois, s'il n'y avait au moins sept étudiants inscrits à ce cours. C'est une réalité que Lucian Boia a vécue lui aussi pendant ces années-là (depuis 1983 à 1989) à l'Université de Bucarest. C'était une mesure à caractère principalement économique, et même de nos jours les cours à deux ou à trois étudiants sont à rencontrer uniquement aux universités et aux facultés vocationnelles, telles que celles des beaux-arts, de théâtre, de musique etc. Revenant à la mesure prise en 1983, les groupes d'étudiants hongrois qui étudiaient exclusivement en hongrois sont disparu dans les années suivantes. Il est tout aussi vrai que des professeurs hongrois ont depuis donné des cours également en roumain, et parfois en hongrois, lorsque certains cours spéciaux étaient suivis par des étudiants hongrois en I^e, en II^e et en III^e année – et ces professeurs ont été respectés et appréciés pour leur savoir et l'attitude affectueuse à l'égard des étudiants, soit-ils hongrois ou roumains (István Imreh, András Magyari, Elek Csetri, András Bodor, Ileana Bitay). Voici quelques données statistiques sur des programmes de licence enseignés, pendant les années 1980, exclusivement ou de manière prépondérante en hongrois : en 1980, sur 1 075 étudiants hongrois qui fréquentaient les cours de l'Université Babeş-Bolyai (représentant 22,2 % du total des étudiants), 823 ont étudié les disciplines de spécialité en hongrois.⁴ Entre 1981 et 1985, à la Faculté des Mathématiques 10 disciplines ont été enseignées en hongrois, 12 à la Faculté de Physique, 21 à la Faculté de Technologie chimique, 16 aux Facultés de Biologie, Géographie et Géologie, 6 à la Faculté de Droit, 5 à la Faculté des Sciences économiques, 37 à la Faculté d'Histoire et Philosophie, 68 à la Faculté de Philologie.⁵

Pour ne pas être accusés de relever seulement les erreurs du livre de Lucian Boia, nous allons présenter dans ce qui suit les aspects positifs. Ainsi, à la fin du sous-chapitre « Une Roumanie très roumaine », nous avons eu le plaisir de

découvrir (même s'il s'agit d'une note en bas de page) des énoncés plus favorables à l'adresse des Roumains : « Il ne faut pas comprendre que la Roumanie eût été la championne de l'homogénéisation ethnique. Ce processus s'est déroulé – souvent sous des formes brutales – dans une bonne partie de l'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, la moitié du continent caractérisée par un mélange accru de populations » (p. 126). En effet, une comparaison avec des pays vraiment homogènes du point de vue ethnique signifie un avantage incontestable pour la Roumanie, qui au dernier recensement (octobre 2011) enregistrerait une proportion de Roumains de 88,9 %. Dans d'autres pays voisins, la tendance d'homogénéisation de la population est beaucoup plus évidente – par exemple, en Hongrie les Hongrois représentaient en 1990 environ 98,5 %, alors qu'en 2012 les Polonais constituaient 96,7 % du total de la population de la Pologne.⁶

Un autre aspect qui doit être mis en évidence est le style attrayant de Lucian Boia, la manière accessible d'écrire l'histoire. Il a cependant la responsabilité de porter la même attention au message transmis, donc à ce qu'il écrit dans ses livres, qu'il adresse à la fois au grand public et aux spécialistes. Il devrait renoncer à l'emploi fréquent de *și*, très visible dans ses livres, surtout dans celle sur la Première Guerre mondiale et par ailleurs même dans ce livre. Le retour à la méthode de Léopold von Ranke et la narration de l'histoire *wie es eigentlich* serait souhaitable. Non en dernier lieu, dans l'esprit de la déontologie professionnelle, une documentation plus ample et des interprétations plus équilibrées, qui tiennent compte aussi de l'esprit de l'époque abordée, éviterait au professeur Boia les erreurs qu'il a commises dans le livre ci-présent.

Les Roumains n'ont été le long de l'histoire ni pires ni meilleurs que d'autres nations européennes et extra-européennes. Les Français (catholiques et huguenots) se sont tués les uns les autres sans nulle hésitation, les Allemands en ont fait de même pendant les guerres religieuses, les Tchèques ont massacré les Allemands au cours des guerres hussites etc. En Australie, « la chasse » aux aborigènes est devenue une sorte de sport national pratiqué tous les dimanches, les premières mesures drastiques contre les Blancs qui tuaient des aborigènes étant prises en 1838 ; c'est seulement à partir de 1870 que certains États ont commencé à protéger les aborigènes, ceux-ci ne devenant citoyens à part entière qu'en 1964. Les gens de couleur des États-Unis ont eu le statut d'esclaves jusqu'à peu près la même période où en Roumanie les Tsiganes esclaves ont été libérés (bien que certaines catégories de Tsiganes esclaves aient été affranchies quelques décennies auparavant). Les lois américaines sur l'immigration de 1921 et 1924 interdisaient l'entrée dans le pays des étrangers indésirables en limitant le nombre en fonction de la race et de la religion – l'entrée des Slaves, des Juifs, des gens arrivés d'Asie ou d'Europe de l'Est et du Sud-Est était strictement limitée, par contre, ceux de sang purement anglo-saxon ou les Nordiques pouvaient

y entrer en grand nombre. Les Nazis ont exterminé au début de la Deuxième Guerre mondiale environ 400 000 citoyens allemands pour le simple fait qu'ils avaient des déficiences mentales et physiques. Par conséquent, les Roumains n'ont fait que se conformer aux règles du jeu lorsque, dans certaines circonstances, ils ont commis des faits abominables. Ces faits, nous devons, évidemment, les connaître, mais ce n'est pas convenable de les particulariser comme s'ils n'étaient propres qu'à la communauté roumaine.



Notes

1. Cezary Kuklo, Juliusz Łukasiewicz et Cecylia Leszczyńska, *Historia Polski w liczbach/ History of Poland in numbers*, Varsovie, 2014, p. 106.
2. Emanuel Guțan, *Istoria dreptului românesc*, 2^e éd. révisée et ajoutée, Bucarest, Humanitas, 2008, p. 145.
3. Silvana Patriarca, *Numbers and Nationhood. Writing Statistics in Nineteenth-Century Italy*, New York, Cambridge University Press, 1996.
4. Archives de l'Université Babeș-Bolyai, *Fond Secretariat Rectorat*, doss. 126/1/A/38, f. 27-28.
5. *Ibid.*, Documentaire 1981/1984, Annexe 13a.
6. Cf. <http://mek.oszk.hu/02100/02185/html/> ; *Demographic Yearbook of Poland*, Varsovie, 2008, p. 180.

Abstract

Are the Romanians Different from Other Nations?

Starting from a recent book published by historian Lucian Boia, in a series of polemical considerations the author raises a number of questions regarding the modern and contemporary history of Romania. Among the topics thus approached we find the demographic policies of the 19th and 20th centuries, the relations between the majority population and the minorities in Romania, as well as the identity-related processes occurring on this territory.

Keywords

Romania, 19th–20th centuries, demographic policies, identity-related processes, Sabin Manuilă